

## Conditions de participation: Achetez une machine à café automatique Philips EP3362/00 et recevez un «Coffret cadeau d'une valeur de CHF 77.00»

1. L'action «Coffret cadeau d'une valeur de CHF 77.00» s'adresse exclusivement aux clients finaux domiciliés en Suisse.
2. Le «Coffret cadeau d'une valeur de CHF 77.00» comprend un paquet de café en grains Jacobs, une boîte à café Wesco originale ainsi qu'un gobelet isotherme, noir ou blanc.
3. **Durée de l'opération** (date d'achat): du 01.09.2017 au 15.01.2018, **fin de l'enregistrement des participations**: 31.01.2018.
4. Le coffret cadeau ne peut être ni payé en liquide, ni cédé à un tiers, ni revendu, ni échangé. La participation est possible uniquement par le biais d'un enregistrement en ligne.
5. Les ventes privées ainsi que les ventes **par l'intermédiaire** d'enchères en ligne et les ventes d'appareils d'occasion sont également exclues.
6. Une seule participation à la promotion est possible par machine à café automatique Philips EP3362/00 achetée.
7. Auront participé les clients qui auront procédé aux étapes suivantes **d'ici au 31.01.2018**:
  - a. Achat d'une machine à café automatique Philips EP3362/00 en Suisse pendant la période de l'action.
  - b. Enregistrement en ligne sur [www.philips.com/geschenkpaket](http://www.philips.com/geschenkpaket)
  - c. Chargement en ligne d'une copie de la preuve d'achat.
  - d. Il faut envoyer le formulaire en ligne et transmettre une copie de la preuve d'achat par la poste ou en ligne.
8. Le coffret cadeau vous sera directement envoyé par voie postale sous 30 jours, à condition que le produit ait été enregistré en ligne et la preuve d'achat transmise. Si, à plusieurs reprises, le paquet ne peut être remis au destinataire, nous nous réservons le droit de refuser un nouvel envoi.
9. La responsabilité de fournir des données exactes lors de l'enregistrement incombe aux participants. Philips AG se réserve le droit d'exclure des participant(e)s, notamment en cas de violation des présentes conditions de participation ou de tentative de fraude.
10. Les employés de Philips AG ne sont pas autorisés à participer. Tout recours juridique est exclu.

### Déclaration de protection des données

Le participant accepte explicitement que ses données personnelles soient traitées aux fins de l'envoi du cadeau promotionnel, dans le respect de la loi sur la protection des données. Les données relatives à la personne sont traitées de manière confidentielle et ne seront pas utilisées à des fins de communication marketing sans votre accord.

Vous trouverez les conditions de participation détaillées de Philips sur [www.philips.ch](http://www.philips.ch) et [www.philips.ch/fr/](http://www.philips.ch/fr/).

**En cas de questions au sujet de l'enregistrement, vous pouvez également contacter le service client de Philips:**

Suisse: 044 21 26 21 4\*

\*Tarif depuis un poste fixe selon votre opérateur

Version: 05.07.2017